

Les nouvelles de votre Fédération

sommaire

Le mot de la Présidente	1
News - brèves	2
Nouvelle hausse des primes d'assurance-maladie en hausse: que faire pour des primes abordables?	3
Lecture & mot mystère	4

impresum

Rédactrice

Christiane Layaz-Rochat
Tél. 024 425 60 39

konsept, Lausanne
mise en page graphique
info@konsept.ch

contact

Fédération vaudoise des retraités FVR

Case postale 295
1440 Montagny/Chamard
info@retraites-vaudois.ch

Le mot de la présidente

Selon les estimations du Centre de recherches conjoncturelles (KOF) affilié à l'EPF de Zurich, les dépenses de santé par personne vont atteindre CHF 10'176.– en 2018 et une hausse des coûts est à nouveau attendue en 2019 d'environ 4 % pour s'élever à 90,8 milliards de francs contre 77,7 milliards en 2015, c'est plus que préoccupant pour les assurés.

Toutefois, «les perspectives s'éclairciront» durant les deux années à venir précise cet Institut. Les mesures politiques prises pour enrayer la hausse des prix devront montrer leurs effets. Ainsi, le Conseil fédéral a imposé les nouveaux tarifs médicaux pour l'année 2018, faute d'accord entre les assureurs et les fournisseurs de prestations. L'économie devrait se monter à 700 millions dès 2018 grâce à cette adaptation. Mais les frais de santé continueront de progresser notamment dans les soins de longue durée à cause du vieillissement de la population. Ainsi l'Institut KOF explique que ces dépenses s'élèvent à environ CHF 8'300.– par mois pour les personnes de plus de 96 ans, contre moins de CHF 1'000.– pour les habitants de 0 à 60 ans.

C'est la raison pour laquelle toute mesure, dont l'initiative populaire décrite à la page 3, doit être soutenue, car elle prévoit une seule et même prime à tous les assurés de la région selon le modèle d'assurance et la franchise qu'ils choisissent.

Par ailleurs, et c'est intéressant de prendre connaissance du point de vue de Pascalina Perrig-Chiello, psychologue et professeur émérite, dans un entretien à la Revue spécialisée de Pro Senectute Suisse 2017, qui déclare entre autres que «l'âge chronologique reflète de moins en moins la réalité. L'âge n'impose plus de limite, tout est possible en tout temps. Et tant mieux: un traitement particulier des personnes âgées sur la base de leur seul âge n'a plus lieu d'être. Ce qui va demeurer, ce sont les différences intergénérationnelles et aussi le tournant du grand âge, qui reste un grand défi individuel, familial et sociétal».

Christiane Layaz-Rochat

Senior, le bel âge...

Senior, venu du latin, via l'anglais, condense les notions d'âge et d'honorabilité.

Le senior est un seigneur qui a aussi préséance en raison de son âge. Il est des univers où l'on devient un senior en amont de la trentaine – le sport – avant d'être relégué dans la catégorie des vétérans. Le chef de publicité senior, l'éditeur senior, cumulent la marque d'une compétence et d'une responsabilité dans leur domaine. Celles-ci ne sont pas liées à l'âge mais au statut.

Les définitions du Dictionnaire culturel de la langue française, Alain Rey, Le Robert

Une société vieillissante

Au cours du 20^e siècle, le nombre de personnes âgées a augmenté, tandis que les pourcentages des jeunes (moins de 20 ans) et des personnes en âge de travailler (de 20 à 64 ans) ont baissé. De ce fait, la pyramide des âges s'est transformée en « sapin » (2015), les générations 1960 à 1971 étant ici prédominantes.

Les jeunes générations sont elles moins nombreuses, alors que les personnes âgées sont en nombre croissant. **Le vieillissement va se poursuivre, la part des 65 ans ou plus devrait passer de 18% en 2015 à plus de 26% environ en 2045.** Ces dernières années, la croissance démographique en Suisse s'explique surtout par l'excédent migratoire et, dans une bien moindre mesure, par l'excédent des naissances.

Mémento statistique de la Suisse 2017, OFS

92% des Suisses de plus de 65 ans vivent en zone urbaine

Le vieillissement des populations urbaines reflète le vieillissement global de la population européenne. En France, en Allemagne et en Autriche, environ un résident urbain sur cinq a plus de 65 ans. En Suisse, c'est même un sur quatre.

Dans un sondage financé par Swiss Life et réalisé par The Economist Intelligence Unit, un quart des plus de 65 ans interrogés, en Allemagne, en France, en Autriche, et en Suisse indique que la mobilité, routes et systèmes de transports compris, figurent parmi

les principaux facteurs à prendre en compte pour le maintien d'une autonomie acceptable.

35% des personnes interrogées estiment que leur pays doit adapter davantage ses infrastructures publiques aux seniors et 32% évoquent un manque de logements appropriés pour les personnes âgées.

ATE, Association Transports et Environnement
Organisation suisse qui agit pour que les piétons les plus vulnérables, les enfants, les seniors soient mieux protégés et que leurs besoins spécifiques soient pris en considération

Appareils auditifs : les rentiers AVS remboursés pour les deux oreilles

Les rentiers AVS ayant besoin d'un appareil auditif seront remboursés pour les deux oreilles comme les rentiers de l'AI. Toutefois, le parlement a décidé de limiter la prise en charge des retraités à 75 % du forfait de l'AI. Les rentiers AVS pourront ainsi prétendre à CHF 1'237.50 d'aide pour l'achat d'un appareillage pour deux oreilles.

Rappelons qu'actuellement l'AVS verse un forfait de CHF 630.– pour une seule oreille, alors que l'assurance-invalidité octroie CHF 1'650.– pour les deux oreilles ou CHF 840.– si le déficit auditif ne touche qu'une oreille. Ajoutons que pour se faire rembourser un nouvel appareil, les rentiers AVS ne doivent attendre que 5 ans et les rentiers AI 6 ans.

Source : communiqué ATS

NOUVELLE HAUSSE DES PRIMES D'ASSURANCE-MALADIE EN HAUSSE : QUE FAIRE POUR DES PRIMES ABORDABLES ?

Lancement d'une initiative populaire fédérale. Face à cette inadmissible et continuelle hausse des primes d'assurance-maladie, une initiative populaire fédérale a été lancée en octobre dernier. Elle est soutenue par des personnalités politiques et associations de tous bords.

En effet et à la suite de la votation sur l'initiative pour une caisse publique soumise au vote populaire en septembre 2014, des personnes et associations ont poursuivi leurs réflexions lors de tables rondes initiées par la Fédération romandes des consommateurs.

CE TRAVAIL A DÉBOUCHÉ SUR L'ÉLABORATION D'UN TEXTE D'INITIATIVE POPULAIRE QUI PRÉVOIT DE DONNER AUX CANTONS QUI LE SOUHAITENT UNE LIBERTÉ D'ORGANISATION QUE LA LAMAL NE LEUR DONNE PAS AUJOURD'HUI.

Il s'agirait de permettre la création d'institutions cantonales ou inter-cantonales chargées de compenser l'ensemble des coûts à charge de l'assurance obligatoire des soins, elles joueraient ainsi le rôle de caisse de compensation et seraient chargées de fixer et d'encaisser les primes cantonales. De plus, elles seraient à même de négocier avec les fournisseurs de soins les tarifs pratiqués et confier aux partenaires locaux la tâche de financer les prestations de prévention et de promotion de la santé nécessaire à la population.

ASSURANCE-MALADIE. POUR UNE LIBERTÉ D'ORGANISATION DES CANTONS

Le texte de l'initiative et la liste des membres du Comité d'initiative sont à consulter sur le site internet

www.primesplusjustes.ch



Il convient de préciser que ces caisses de compensation ne s'occuperaient pas de toute l'activité nécessaire à l'assurance obligatoire. Elles délégueraient aux assureurs privés agréés les tâches administratives d'affiliation, de mutation, de contrôle des factures et de développement de modèles particuliers d'assurance et les rémunéreraient à cet effet.

Le coin lecture

Comprendre le consommateur âgé

- › Denis Guiot et Bertrand Urien
- › De Boeck, 2012, Bruxelles, 200 pages

Le vieillissement est actuellement une évidence démographique qui va considérablement s'accroître dans les prochaines années.

Un grand nombre de personnes considèrent le vieillissement comme une variété de problèmes à résoudre.

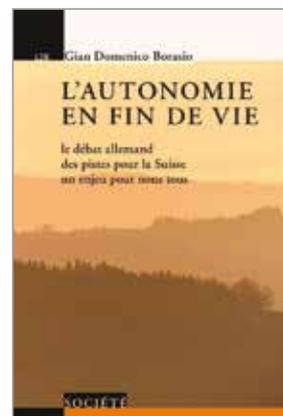
Peu de travaux et d'ouvrages soulignent en revanche la formidable opportunité du vieillissement. Cet ouvrage intéressera non seulement les étudiants, mais aussi les entreprises, les organisations gouvernementales, les associations d'aînés, et toute personne s'intéressant au vieillissement.



L'autonomie en fin de vie

- › Gian Domenico Borasio
- › Collection « Le savoir suisse », Presses polytechniques et universitaires romandes, 155 pages, 2017

Gian Domenico Borasio, professeur en médecine palliative à l'Université de Lausanne, plaide dans cet ouvrage, dans un langage clair et accessible, pour une médecine à l'écoute du patient, fondée sur le respect des vœux et des attentes de celui-ci, plutôt que guidée par des considérations techniques ou économiques. Que signifie « autonomie en fin de vie » dans notre société moderne ? Et comment faire pour que celle-ci soit réellement garantie ? La réflexion dépasse largement les frontières évoquées pour s'adresser à chacun d'entre nous, où que nous vivions.



Le mot mystère

C	E	T	N	A	L	L	I	T	N	I	C	S
A	F	M	A	N	D	A	R	I	N	E	S	E
R	O	U	G	E	S	U	O	N	G	U	O	C
T	U	R	E	S	E	E	S	I	R	G	U	N
E	E	E	N	S	R	V	T	E	E	U	L	A
N	T	U	R	E	U	E	I	C	V	I	I	S
G	T	N	E	O	M	R	S	E	E	S	E	S
A	A	I	L	E	D	E	R	N	I	E	R	I
P	R	O	A	N	E	N	N	F	L	E	R	U
M	D	N	E	R	C	N	I	T	L	P	G	O
A	U	L	D	E	O	E	E	G	O	U	T	J
H	A	B	I	T	R	S	E	C	N	O	N	E
C	H	A	N	D	E	L	I	E	R	C	E	R

ANESSE	ENONCÉ	RENNES
CALENDRIER	FOUETTARD	RÉUNION
CARTE	GENRE	RÊVE
CHAMPAGNE	GUIS	RÉVEILLON
CHANDELIER	HABIT	RÖSTIS
COUGNOUS	IDÉAL	ROUGE
COUPÉE	MANDARINES	SCINTILLANTE
DÉCORÉ	NIÈCE	SÉRUM
DERNIER	ORÉE	SOULIER
DOREUR	ORNEMENT	TERNE
EGOUT	RÉJOUISSANCES	

Louis XIV en était un grand amateur (5 lettres)
